Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire
Le ministre de la Sécurité publique
Le ministre responsable de la région de Montréal

Québec, le 16 mars 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des 2 pétitions présentées à l'Assemblée nationale le 18 février 2016 par monsieur Harold Lebel, député de Rimouski, relativement à la problématique de la mérule pleureuse.

Par ces pétitions, les signataires demandent que le gouvernement du Québec procède à la création d'un programme afin d'aider les sinistrés affectés par la mérule pleureuse.

Le gouvernement du Québec est sensible à la situation des citoyens dont la résidence est affectée par la mérule pleureuse. C'est pourquoi nous évaluons actuellement les possibilités qui pourraient nous permettre d'obtenir un portrait de cette problématique et de mieux la documenter, en collaboration avec différents intervenants concernés. Nous continuerons donc de suivre l'évolution de ce dossier au cours des prochains mois.

Je souhaite également rappeler que dans certains cas, les citoyens peuvent envisager l'option de poursuites judiciaires pour vices cachés.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

MARTIN COITEUX

Québec
Aile Chauveau, 4e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
Télécopieur : 418 643-1795
Courriel : ministre@mamot.gouv.qc.ca
www.mamot.gouv.qc.ca

Montréal
800, rue du Square-Victoria
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-2622
Télécopieur : 514 873-2620